

# ...et futures

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 4: **Planning familial**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant à l'association suisse, elle a pour but de créer des liens entre les Clubs locaux, de favoriser la promotion des femmes de carrières libérales et commerciales dans le domaine professionnel, culturel et civique. Elle assure en plus la liaison avec la Fédération internationale.

Les femmes intéressées aux buts et activités du BPW peuvent y adhérer si elles occupent un poste à responsabilité dans leur profession, ou si elles exercent une profession libérale, scientifique, technique, artistique ou assimilée. Celles qui momentanément n'exercent pas d'activité professionnelle sont également admises, pour autant qu'elles ne constituent pas plus du 25 % de l'effectif global du Club.

Après cette séance d'information, un sondage sera effectué auprès de la trentaine de personnes qui se sont déjà déclarées intéressées par la création d'un Club jurassien, afin de tester si un tel projet répond à un réel besoin et éventuellement de créer un groupe de travail.

Si le BPW vous intéresse, vous aussi, avertissez-nous !

## ... et futures

### **Toujours notre priorité : la formation professionnelle**

La campagne d'information sur la formation professionnelle des jeunes filles lancée par le BCF vise deux objectifs :

- favoriser la formation professionnelle des jeunes filles
- favoriser la diversification de leur choix professionnel.

Le dossier consacré à ce thème dans le dernier numéro d'Inform'elles représentait le premier volet de cette action.

Celle-ci s'est poursuivie par une campagne d'information dans la presse, suite à une rencontre avec le Club de la presse.

Le troisième volet consiste en une série de rencontres avec les diverses parties concernées, soit les apprenties, les associations professionnelles, les associations de parents d'élèves et les enseignants.

Enfin, une brochure destinée aux jeunes filles sera éditée et distribuée dans les écoles.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu :

#### **AVEC LES APPRENTIES**

Ayant constaté qu'un certain nombre de jeunes filles ont opté pour une profession traditionnellement choisie par les garçons, le BCF les a invitées afin de discuter les divers problèmes qui peuvent surgir lors d'un tel apprentissage.

Seules trois apprenties ont répondu à cette invitation pour le district de Delémont et... aucune pour celui de Porrentruy.

Cette rencontre nous a permis de faire connaissance avec des filles pleines d'enthousiasme pour le métier choisi, soit une cordonnière, une dessinatrice en génie civil et une boulangère-pâtissière.

Les premières difficultés rencontrées sont celles de convaincre leur entourage (parents, conseiller en orientation professionnelle, enseignant(e)s, ami(e)s, etc.) de leur choix professionnel. Ensuite il s'agit de trouver un maître d'apprentissage. Une fois ces obstacles surmontés, les apprenties sont bien acceptées aussi bien sur leur lieu de travail qu'à l'école, où elles sont naturellement en minorité.

Ces jeunes filles sont heureuses de leur choix professionnel, elles n'en feraient pas d'autres.

## AVEC LA PRESSE

A l'initiative du Club de la presse jurassienne, une discussion a été organisée sur le thème de la formation professionnelle des jeunes filles à laquelle participait la déléguée du BCF, entourée d'apprenties et de plusieurs femmes ayant choisi un métier dit "masculin".

Cette rencontre a été largement relatée dans la presse jurassienne dans le courant du mois de janvier.

## AVEC LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les entretiens avec les associations professionnelles ont porté sur la nature des apprentissages offerts par les différents corps de métiers rencontrés, afin d'orienter objectivement les filles qui désireraient se former dans une profession dite "masculine".

Il ne s'agit pas de forcer les jeunes filles à opter pour de telles professions, mais de leur ouvrir les possibilités de choix.

Les professions telles que maçon, boulanger, boucher, bûcheron, dessinateur ont déjà été expérimentées par des filles qui ont terminé leur apprentissage avec de très bons résultats, souvent les meilleurs d'ailleurs.

Les associations professionnelles concernées ont admis que ces métiers peuvent être entrepris par des filles, mais elles ont relevé les difficultés quant à la force physique, l'endurance, le rendement, etc. Bien des travaux ont été cependant mécanisés, aussi sont-ils devenus accessibles aux filles.

Si les conditions de travail sont difficiles pour les filles, les personnes rencontrées ont admis qu'elles le sont également pour les garçons.

## 1er MAI

Dernier délai pour l'adhésion des associations au CDL, afin de participer dès le début à ses activités.

## 14 JUIN

Première assemblée générale du CDL avec à l'ordre du jour l'élection du comité et de la présidente, la fixation des cotisations.

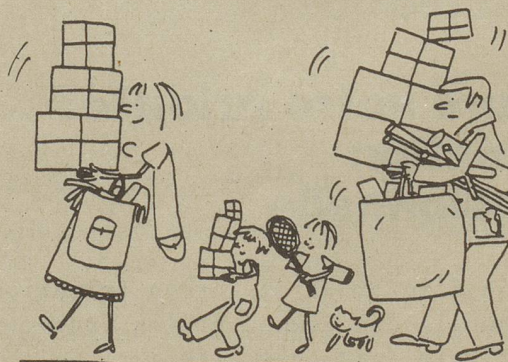
## Permanence hebdomadaire du BCF:



Tous les lundis,  
accueil de 16 h à 20 h

Les autres jours sur  
rendez-vous.

## Le BCF déménage !



(dessin d'Agnès  
Girardin)

Dès le 2 mai 1983, voici nos nouvelles coordonnées :

Rue des Moulins 19 - 2800 Delémont

Tél. 066 / 22 98 66